

Compte rendu du conseil municipal du 20 décembre 2011

Personnes présentes: Daniel BELIN, François FUCHET, Sébastien GOGNIAT, Eric JURY, Georges LACOUR, Jean Luc LESAVRE, Raymond MONTAGNE, Laurent NIGAUD, Martine NIVOST, Jacky PERRET, Philippe WATTEAU.

Personnes absentes :, Martine COSTA-REDOL, Brigitte DUBOIS.

Christelle ROBERT a donné pouvoir à Jean Luc LESAVRE.

Secrétaire de séance : Philippe WATTEAU.

En préambule, Monsieur Georges LACOUR informe l'assemblée de la démission de M. Christian CORNELOUP de son mandat de conseiller municipal reçue à la mairie le 1^{er} décembre 2011. En application des dispositions de l'article L 2121-4 du code général des collectivités locales, Monsieur le Maire a pris acte de cette décision et en a informé Monsieur le Préfet de Saône et Loire.

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 octobre 2011 :

Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est approuvé.

2) Personnel communal :

Monsieur le Maire expose qu'un adjoint technique de 2^{ème} classe a été déclaré lauréat de l'examen professionnel d'adjoint technique de 1^{ère} classe.

Compte tenu de cette admission, Il propose à compter du 1^{er} janvier 2012 :

- la suppression du poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps complet,
- la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe à temps complet,
- la nomination de l'agent lauréat au grade d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe.

Ces propositions seront soumises pour avis à la Commission Administrative Paritaire du centre de gestion de la fonction publique territoriale le 21 février 2012.

Le conseil municipal les accepte avec effet au 1^{er} janvier 2012 et décide également de fixer à 100% le taux pour l'avancement aux grades d'adjoint technique de 1^{ère} classe et d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe.

3) Convention générale d'occupation du domaine public routier départemental et d'entretien des aménagements :

Elle permet de préciser les droits et devoirs respectifs des communes et du Conseil Général.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

4) Convention de mise à disposition d'une licence IV à une association communale :

Raymond Montagne doit suivre une formation pour pouvoir exploiter la licence IV acquise par la commune et mise à sa disposition.

Une convention entre la commune et Raymond MONTAGNE finalisant cette mise à disposition est à rédiger et sera examinée lors d'un prochain conseil municipal.

5) Convention fourrière pour l'année 2012 :

Il s'agit d'une convention avec la SPA pour la prise en charge des animaux errants de la commune (468 €/an).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

6) Règlement intérieur de la salle André BLONDEAU :

Applicable au 01/01/2012, il a été rajouté un paragraphe pour demander la présentation de certificats d'assurance (extension de l'assurance habitation + extension de la responsabilité civile pour couvrir les risques).

De plus, il est précisé que l'utilisation de l'échelle double mise à disposition par la commune se fera sous la responsabilité des usagers.

7) Travaux :

- **Les Chevreaux :** quelques modifications sont en attente (caniveau + goudron) ainsi que la matérialisation verticale et horizontale.
- **De la salle Blondeau aux écoles :** les travaux de terrassement et du réseau éclairage public sont réalisés.
- **Projet mairie :** estimation de 135 000 € pour des travaux d'aménagement et de mise en conformité. Des demandes de subventions vont être faites à l'Etat et au Conseil Général.

8) Urbanisme

Déclaration préalable :

Christelle CLEMENT, Les Grandes Pièces, pour la pose de panneaux solaires.

Certificat d'urbanisme :

SCP Theureau : lieu dit Terre des Mouilles

Notaire Denis BAUCHANT : vente maison RHODDE, Les Grandes Pièces

Notaire Damien LEO : vente maison MATHIVET, chemin du Theurot d'Ardon

Notaire Pierre NIGAUD : vente maison NIGAUD COULON, route de Saint Emiland

Notaire Pierre NIGAUD : vente maison GEREAU, la Tour de Champiteau.

9) **Questions diverses :**

- Autorisation est donnée pour encaisser la participation d' AXA Assurances à l'achat d'un encart publicitaire dans le bulletin municipal .
- Remerciements à Rémy BRELIER pour son don au CCAS de la commune.
- Remerciements des agriculteurs du canton pour la mise à disposition de la salle André Blondeau lors de l'opération « Paille ».
- L'appartement communal situé au-dessus de l'école sera libre le 18 février 2012.
- Projet de schéma départemental de coopération intercommunale : dans l'attente de la diffusion d'une nouvelle carte par M. le Préfet.
- Réunion commission personnel communal le 22 décembre 2011.
- L'association « Par ici les devoirs » recherche des bénévoles.
- Les vœux du Maire se feront le vendredi 13 Janvier 2012 à 18h30, salle André Blondeau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.